

# AMBULANCES

# SECTEURS GÉOGRAPHIQUES



**03** Le mot du président

**04** Le mot du directeur

**06** Organigramme  
Etat-major et personnel

**08** Recertification  
1. Le contexte  
2. La structure  
3. Le processus  
4. Les résultats

**17** Formation

**18** Activités  
– Base d'Yverdon-les-Bains  
– Base de Payerne  
– Base de Saint-Loup  
– Base de Sainte-Croix  
– Base de la vallée de Joux  
– Premiers répondants

**24** Comptes  
Bilan comptable et budget

**25** Organe de contrôle  
BFB Fidam



**170 000**  
Habitants  
(bassin de population)

**93**  
Collaborateurs

**12**  
Premiers répondants

**484**  
Déplacements stratégiques

**6941**  
Interventions

**8,8**  
Budget en millions

**6**  
Bases

**les déplacements stratégiques** ont pour but de garantir à la population desservie un délai de réponse adéquat lorsque survient une urgence. En effet, l'Interassociation de sauvetage (IAS) recommande un délai de réponse de maximum 15 minutes pour 90% des missions P1 et exige des services qu'ils se coordonnent pour faire face aux missions simultanées sur leurs communes.

**NOMBRE  
D'INTERVENTIONS**

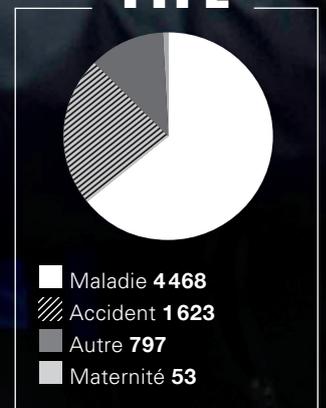
**6941**

**DONT 484  
DÉPLACEMENTS STRATÉGIQUES**

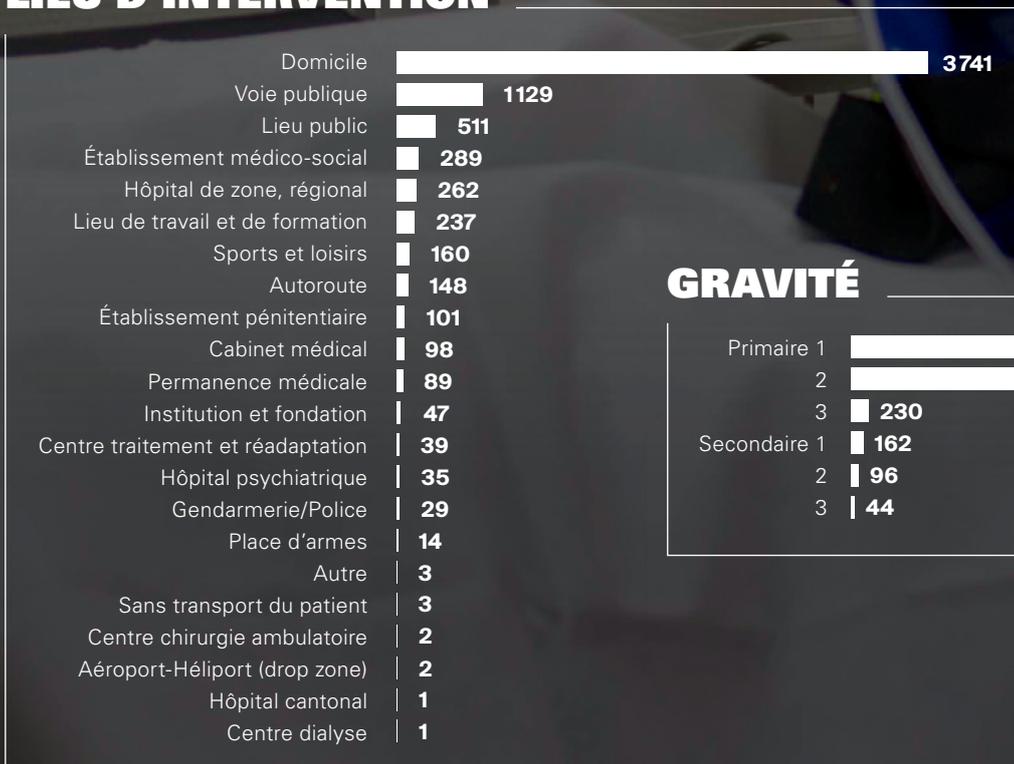
**COURBE HORAIRE**



**TYPE**



**LIEU D'INTERVENTION**



**GRAVITÉ**



# Nouvelle étape pour l'année 2018 !

L'année 2018 correspond  
à la 5<sup>e</sup> année de fonctionnement du CSU-nvb.

Pascal Cotter – président du CSU-nvb

Malgré cela, le CSU-nvb ne se repose pas sur ses lauriers. En effet, après cinq ans d'exploitation, le temps de renouveler la certification IAS était venu et cela a été un travail laborieux de finaliser les derniers points d'amélioration avant la visite des experts.

Finalité très positive, puisque le service passe la recertification sans aucun complément.

Encore une fois, le CSU-nvb prouve ses compétences en ce qui concerne sa capacité d'évolution, de développement et sa stabilité sur le long terme.

Comme à son habitude, la situation financière est saine et les budgets sont respectés. Une réflexion en partenariat avec le Service de la santé publique est d'ailleurs en cours concernant le mode de financement et l'utilisation des moyens mis à disposition. L'année 2019 sera donc à nouveau une année de changement pour que le service ne cesse de progresser.

Félicitations au directeur, à l'équipe de direction et à l'ensemble des collaborateurs pour tout le travail accompli cette année, et que chacun en soit remercié. Quittant la présidence du CSU-nvb, je voudrais remercier mes collègues du bureau ainsi que chaque collaborateur pour leur engagement et souhaiter bon vent au CSU-nvb.



# Cinquième année d'exploitation, le CSU-nvb doit renouveler son label qualité.

Les exigences du label qualité pour le domaine préhospitalier donnent un bilan tant sur les prestations de prise en charge que sur le fonctionnement du service.

Philippe Michel – directeur du CSU-nvb

Tous les quatre ans, nous devons renouveler notre label qualité de l'Interassociation de sauvetage (IAS). Cette association faitière dans le domaine sanitaire est soutenue par les directions des affaires sociales de tous les cantons. Elle est la référence en ce qui concerne le canton de Vaud, car elle s'inscrit dans le règlement des urgences préhospitalières (RUPH).

Pour cette année 2018 nous avons dû annoncer notre renouvellement à l'IAS. Cela implique la mise en place d'un référentiel (sur la plateforme informatique de l'IAS) qui permet de déposer tous nos dossiers.

Le principe de la qualité passe par trois axes :

- La logistique
- Les procédures
- Les analyses de performance, stratégique et métiers.

Cette étape 2018 a des répercussions importantes en cas de non-obtention de ce label. En effet, si la réponse des experts est négative, il se pourrait que le service perde l'accréditation de l'autorisation d'exploiter dans les cas extrêmes. C'est pourquoi, chaque année, nous devons synthétiser les

résultats de notre travail et, lors de la visite des experts, mettre en lien les quatre années d'exploitation. Cela passe inéluctablement par des ressources supplémentaires au vu du travail à fournir.

Nous avons la fierté de vous annoncer que notre recertification s'est déroulée sans encombre et que nous avons obtenu le label sans complément. Je profite pour remercier l'ensemble des collaborateurs et du comité d'administration pour leur soutien.

L'année 2018 s'est déroulée sans trop de surprises, mais nous devons déplorer durant les deux derniers mois un nombre important d'interventions graves, souvent accompagnées d'un soutien psychologique, que les équipes ont dû affronter. Pour pallier ce genre de problème, le comité de direction a validé la mise en place d'une visite obligatoire pour tout le personnel chez un médecin du travail (Centre régional de santé au travail, CRST, organe indépendant) qui décèle le stress, la fatigue et les prémices de surmenage professionnel. Heureusement, notre activité n'est pas toujours confrontée à l'urgence extrême, et il arrive plus souvent que nous devons faire preuve de savoir-être

par de l'écoute et de l'attention à l'endroit de nos patients.

Le ministre de la Santé a lancé une réforme de la réponse à l'urgence dans sa globalité. Cela passe par la prévention, le maintien à domicile et l'accompagnement des personnes âgées ainsi que par la phase d'hospitalisation et l'hébergement. Après ce constat, une information importante nous a été communiquée par la Direction générale de la santé publique vaudoise, au sujet de la mise en place d'une révision en profondeur dans le domaine préhospitalier. Neuf groupes de travail devront apporter des éléments qui, nous l'espérons, seront mis en place courant 2020. Cela devrait permettre un changement de pratique, surtout en ce qui concerne le maintien à domicile de nos aînés, ce qui désengorgerait nos institutions hospitalières.

Pour finir, je tiens à remercier mes collaborateurs, sans qui rien n'est possible, ainsi que nos responsables d'exploitation, qui fournissent un travail important. Je remercie également notre comité qui nous valide et nous soutient.

**NOMBRE DE VÉHICULES**

**10** dont **3** de réserve



# ORGANIGRAMME

## ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS



**Pascal Cotter**  
Directeur général  
adj. eHnv



**Rafic Cherif**  
Responsable  
financier eHnv



**Jean-Pierre Bosshard**  
Médecin chef  
eHnv



**Pascaline Jolivet**  
Médecin chef  
eHnv



**Laurent Exquis**  
Directeur général  
HIB



**Yvan Fournier**  
Médecin chef  
HIB



**Alain Périat**  
Directeur général  
RSBJ

## BUREAU

**Pascal Cotter**, président  
**Alain Périat**  
**Laurent Exquis**  
**Pascaline Jolivet**  
**Philippe Michel**

## ORGANE DE RÉVISION

BFB Fidam

## DIRECTEUR



**Philippe  
Michel**

## COLLÈGE MÉDICAL

**D<sup>r</sup> Jean-Pierre Bosshard**  
**D<sup>r</sup> Yvan Fournier**  
**D<sup>resse</sup> Pascaline Jolivet**

**RESPONSABLE  
D'EXPLOITATION DE SITE  
PAYERNE  
VALLORBE - BALLAIGUES**



**Laurent  
Pedroli**

**RESPONSABLE  
D'EXPLOITATION DE BASE  
YVERDON | LA VALLÉE**



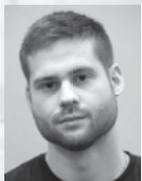
**Thierry  
Billieux**

**RESPONSABLE  
D'EXPLOITATION DE BASE  
SAINTE-CROIX | SAINT-LOUP**



**Damaris  
Bourgeois**

**SECRETARIAT/  
QUALITÉ**



**Galien Wolfer**

**PREMIERS  
RÉPONDANTS 144  
VALLORBE - BALLAIGUES**



**RESPONSABLE  
FORMATION**

**Christian  
Vuille**



**RÉF. HYGIÈNE/  
ÉQUIPEMENTS**

**Justine  
Porchet**



**RÉFÉRENT  
INFORMATIQUE**

**Laurent  
Scheurer**



**RÉFÉRENT  
MATÉRIEL**

**Grégoire  
Magnollay**



**RÉFÉRENT  
PHARMACIE**

**Laurent  
Vuillerme**



**RÉFÉRENT  
VÉHICULES**

**Jean-Michel  
Uldry**



**RÉFÉRENT  
LOGISTIQUE**

**Mikaël  
Jimenez**



interverband für rettungswesen  
interassociation de sauvetage  
interassociazione di salvataggio

Vu les dispositions sur la reconnaissance des services de sauvetage  
et vu le rapport d'experts favorable, l'Interassociation de sauvetage  
IAS décerne le titre de:

**ANERKANNTER RETTUNGSDIENST IVR  
SERVICE DE SAUVETAGE RECONNU IAS  
SERVIZIO DI SALVATAGGIO RICONOSCIUTO IAS**

**CSU Nord Vaudois et Broye**

Reconnaissance 18 février 2019

Cette reconnaissance est valable jusqu'au 18 février 2023

INTERASSOCIATION DE SAUVETAGE

Berne, le 18 février 2019

  
Dr. med. Luciano Anselmi  
Président de la commission de qualité

  
Lukas Zemp  
La direction de IAS



Certificate No. 5066000403

Ce certificat est-il valide? Scannez simplement le QR Code! ou visitez nous sous [www.ivr-ias.ch](http://www.ivr-ias.ch)!



Interassociation de sauvetage

# Certification **IAS**

L'Interassociation de sauvetage IAS est l'organisation  
faitière suisse des services de sauvetage médicaux.  
Elle couvre toute la chaîne du sauvetage.



Pour le rapport d'activité 2018, nous allons démontrer les interactions en ce qui concerne notre système qualité. Dans le canton de Fribourg, cette exigence existe depuis 2004. En ce qui concerne le canton de Vaud, la première démarche a eu lieu en 2009.

Philippe Michel – directeur du CSU-nvb

### LE CONTEXTE



Le contrôle des critères de qualité prend de nos jours une place importante dans le secteur de la santé. Nous devons répondre à la demande de nos partenaires de santé (assurance maladie et accident) en y appliquant une vision de qualité structurée.

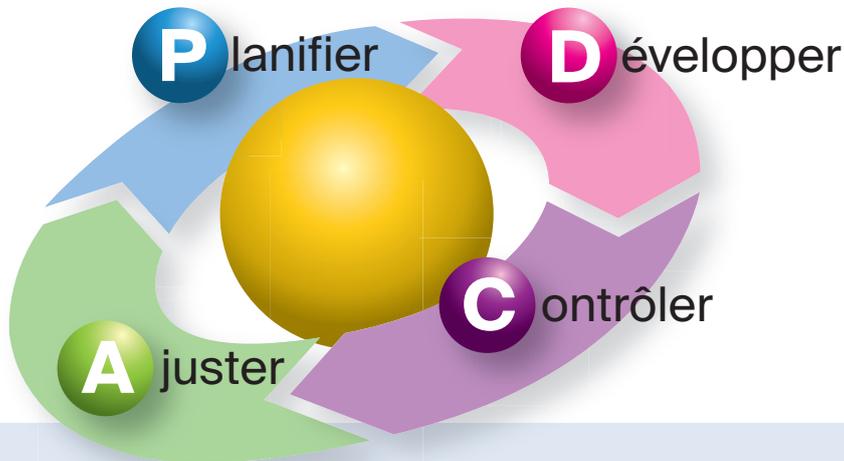
La qualité, un grand concept qui au départ ressemblait à du brouillard. Avant de débiter dans ce labyrinthe de démarches, nous avons décidé de nous former afin de saisir les enjeux d'une telle approche. C'est par une formation au système qualité SQS que l'équipe de direction a pu entrer en matière avec celui-ci.

La première constatation était que nous faisons notre travail avec une culture d'entreprise orale. Le savoir se partageait uniquement par mimétisme. Il a fallu, dès

lors, nous rendre compte que nous devons mettre en place un catalogue de prestations sur le papier. Tout fonctionnait, mais au cas où l'un d'entre nous était absent, c'est là que les ennuis commençaient.

La logistique a été longtemps sujette à interprétation. Quel matériel doit figurer et comment devait-on équiper les collaborateurs avec quels critères de sécurité?

De plus, comment expliquer à nos dirigeants, aux politiques ou aux assurances la pertinence de nos prises en charge? Que faisons-nous pour trouver des pistes d'amélioration? La comparaison de nos prestations entre services n'était pas d'actualité. Tout cela nous a permis de comprendre où on en était.



Le schéma ci-dessus permet de visualiser le concept de l'amélioration de la qualité :

- **(P)** La phase de la planification est un élément moteur, il permet de structurer l'ensemble des actions à effectuer et surtout de respecter les échéances.
- **(D)** C'est le développement, la construction et la réalisation.
- **(C)** Le contrôle est une étape clé dans l'aide à la bonne décision.
- **(A)** L'ajustement permet de rectifier ou de reprendre le cycle.

Pour remplir les exigences de reconnaissance de l'IAS, nous pouvons compter sur une plateforme qui répertorie tous les critères. Ces exigences reposent sur trois secteurs :

- **(1)** La structure
- **(2)** Les critères
- **(3)** Les résultats

Ces trois secteurs vont permettre aux experts de visualiser ce que l'entreprise a mis en place pour la qualité. Il va de soi que c'est dans le troisième secteur que l'on va trouver les réponses et pouvoir mesurer la performance. Tous ces critères doivent être atteints.



## LA STRUCTURE



En ce qui concerne la structure, les exigences se portent plus sur la partie logistique. L'entreprise est évaluée sur des critères d'appel au 144, ainsi que sur les moyens de communication.

- **Numéro 144**
- **Liaison radio**
- **Statuts**

Nous devons pouvoir aussi détailler toutes les phases de l'intervention et nous nous appuyons pour ce faire sur un logiciel appelé Saga avec une interface rapport-patient appelée Attrib (le schéma ci-contre explique le processus d'engagement).

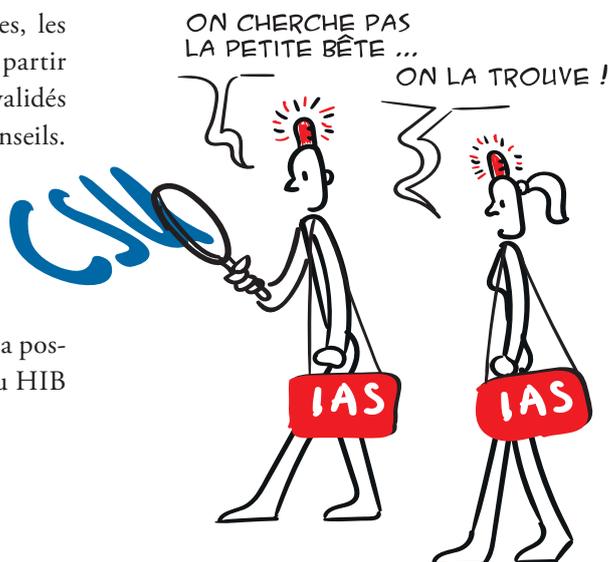
- **Moyens minimaux de sauvetage matériel**
- **Equipement des véhicules**
- **Uniformes**

Une liste du matériel ainsi que des médicaments est établie par la Direction générale de la santé publique pour que nous puissions répondre à l'ensemble de nos missions. Les véhicules doivent répondre aux normes EN 1784, l'uniforme cantonal correspond aussi à des exigences de sécurité.

- **Horaires 24h/24h**
- **Conduite médico-technique**
- **Délégations actes médicaux**
- **Interventions simultanées**

Afin de garantir les bonnes pratiques, les ambulanciers prodiguent des soins à partir d'algorithmes qui sont examinés et validés tous les deux ans par nos médecins-conseils. Nous devons pouvoir compter sur une médicalisation à tout moment (SMUR) afin de nous soutenir en cas d'intervention complexe.

En ce qui concerne le CSU-nvb, il a la possibilité de travailler avec le SMUR du HIB ou des eHnv.



## LE PROCESSUS

Pour les processus, le travail est plus important. Nous devons décrire notre service, le travail à faire en dehors des missions, expliquer chaque base, l'accueil des nouveaux collègues ainsi que tout ce qui touche à la logistique.

Le rapport annuel fait partie également des exigences du canton de Vaud. Il permet de visualiser les statistiques du CSU-nvb ainsi que les répartitions par base.

Les discussions de cas avec nos médecins-conseils améliorent et indiquent le niveau de compétence de nos collaborateurs. Elles s'effectuent une fois par mois avec un système de vidéoconférence qui permet à toutes les bases de suivre cette formation interne.

La formation continue est un pilier de notre entreprise: nous devons garantir au minimum 40 heures de formation par année et par collaborateur. Le personnel doit passer deux jours à l'école supérieure d'ambulanciers ES Asur de Lausanne et le reste dans le service ou dans des formations spécifiques telles qu'ACLS, AMLS PHTLS, PALS, CEFOCA, MIMMS, TECC... (formation de deux à cinq jours sur des thèmes médicaux ou traumatiques, pédiatriques ou de catastrophe ainsi que d'attentat).

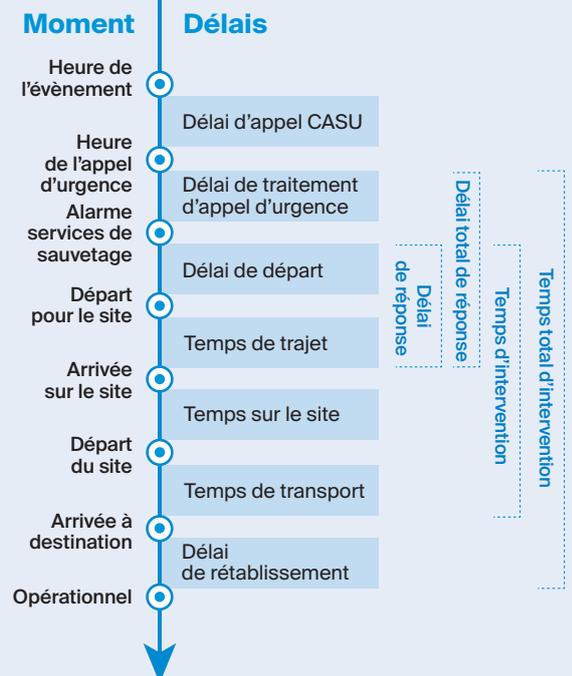
D'après les exigences de l'IAS, les membres des équipes doivent être titulaires au minimum d'un certificat ou d'un brevet de technicien ambulancier (une année de formation en école) et d'un diplôme d'ambulancier (trois ans de formation en école).

Les rapports Utstein Style ne sont plus d'actualité, ils ont été remplacés par un référentiel SwissReca qui est national et permet une interface internationale. Cette récolte de données sur les personnes en arrêt cardio-pulmonaire permet d'analyser leurs chances de survie. Cette base de données va influencer les recommandations de l'AHA (American Heart Association) sur les nouvelles pratiques lors de prises en charge en ACR.



- **Rapport annuel**
- **Répartition des interventions**
- **Procédures décrites:**
  - Organigramme, plan de service, concept d'accueil nouveau personnel, communication d'informations internes, cahier des charges, concept d'hygiène...
- **Saisie du temps d'intervention**
- **Données de la fiche d'intervention**
- **Discussion d'intervention**
- **Formation continue**
- **Composition des équipages**
- **Interventions simultanées**
- **Rapport de réanimation Utstein-Style SwissReca**

### Saisie chronologique des données



## LES RÉSULTATS

Ces processus de suivi nous indiquent l'état des lieux. En effet, nous avons effectué en 2017 une enquête de satisfaction auprès de nos patients (étude de l'Université de Neuchâtel) qui a analysé une vingtaine de critères. Les résultats sont satisfaisants et dans la cible en comparaison d'autres services d'ambulance qui ont entrepris la même démarche. Le taux de satisfactions de la prise en compte de la douleur est de 95 %. Les explications faites aux patients ainsi qu'à la famille sont jugées bonnes et adaptées.

- **Processus de suivi :**
  - Monitoring de l'adéquation
  - Monitoring d'événements ou d'erreurs
  - Gestion des plaintes
  - Monitoring de la satisfaction
- **Réexamen périodique des protocoles**
- **Évaluation du délai de réponse**
- **Récolte, évaluation et analyses de données**

### • **Prise en charge des patients avec syndrome de douleur rétrosternale (DRS)**

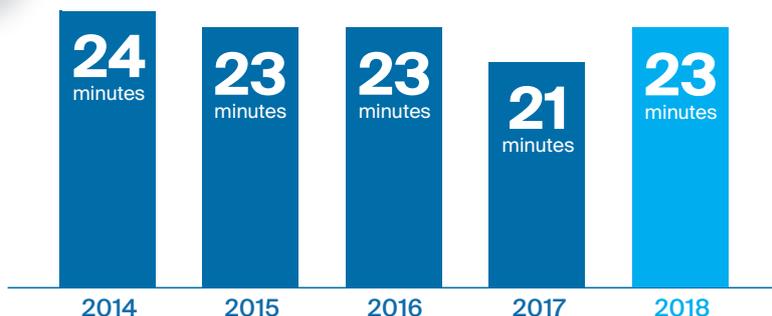
Cette analyse est d'actualité, car le taux de survie en Suisse n'est que de 5 %. Dans notre pays, on a répertorié 8000 à 10000 personnes qui présentent un infarctus. Au sein du CSU-nvb, pour l'année 2018, nous avons augmenté la moyenne du temps sur site de deux minutes. Les recomman-

dations sont de 20 minutes sur site, nous devons donc absolument sensibiliser les collaborateurs pour atteindre la cible. Une information au prochain colloque de service sera donnée, tout en indiquant que la priorité reste la qualité des soins à donner.



**DRS**

Temps de prise en charge médian des DRS



*Reconnaître  
l'attaque cérébrale,  
réagir vite et bien*

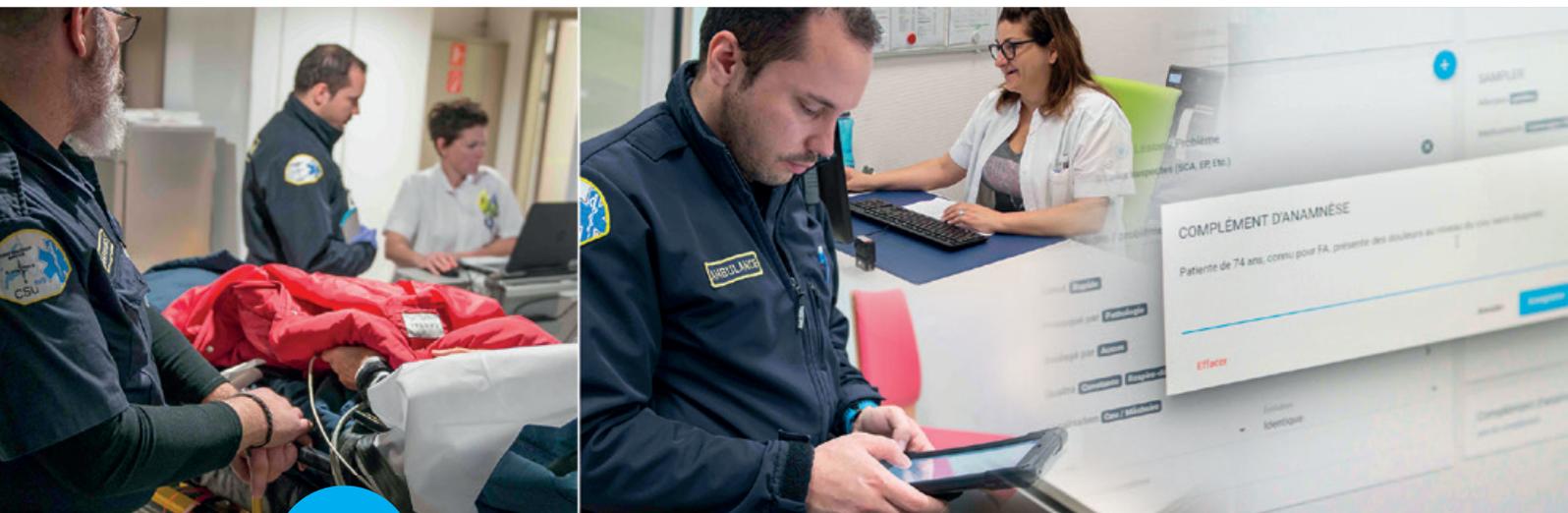
• **Prise en charge des patients souffrant d'un accident vasculaire cérébrale (AVC)**

L'attaque cérébrale frappe en Suisse toutes les trente minutes. Un quart des 16 000 victimes par an en meurent, un tiers restent durablement handicapées. Bien des souffrances pourraient être évitées si les témoins d'une attaque cérébrale réagissaient vite et bien. C'est pourquoi la Fondation suisse de cardiologie informe le grand public des principaux symptômes qui doivent conduire à alerter immédiatement le numéro d'urgence 144.

Repérer immédiatement les signes avant-coureurs d'un AVC permet, en cas de réponse rapide, une récupération avec peu

de séquelles, voire une récupération totale. Une campagne de sensibilisation sur ces symptômes d'AVC est en cours de promotion. C'est pourquoi nous avons décidé d'analyser le temps de prise en charge sur le site des ambulanciers. Les recommandations sont d'atteindre les 20 minutes.

Le tableau ci-dessous nous démontre une amélioration sur le temps de prise en charge. Chaque minute compte et nous devons encore travailler sur la diminution du temps sur site. Pour 2018 nous sommes passés à 5 minutes de la cible.

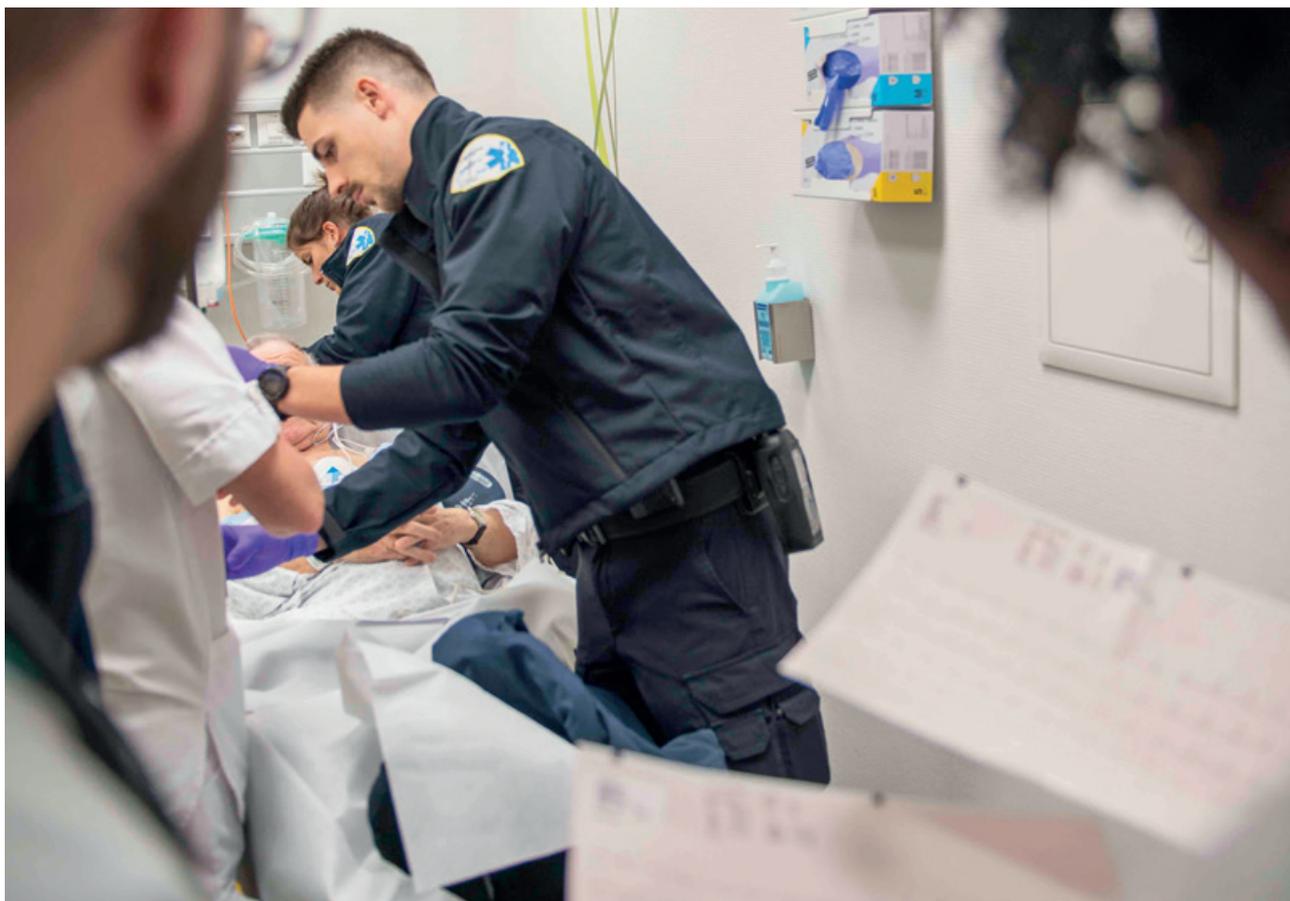


**AVC**

Temps de prise en charge médian des AVC



## RECERTIFICATION



### • Prise en charge de la douleur

Afin de situer la qualité de nos prises en charge, nous avons décidé d'analyser la prise en charge de nos patients en lien avec le protocole de la douleur.

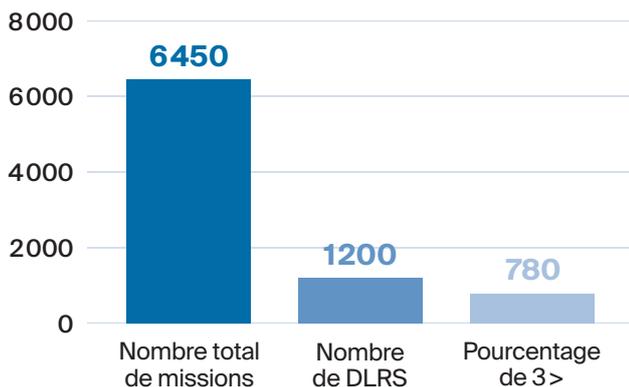
Un point important de l'analyse se fonde sur la douleur à l'arrivée à l'hôpital. Les recommandations indiquent que la douleur du patient devrait se situer à 3 ou moins.

On remarque que, sur 6450 missions, 1200 cas concernent le protocole douleur et seuls 780 patients arrivent à l'hôpital

avec une douleur égale ou inférieure à 3. La moyenne sur quatre ans **se situe à 65%** de la cible. Ce chiffre est paradoxal, car dans notre enquête de satisfaction du patient (1000 personnes interrogées), 95% des patients sont contents de la prise en charge de leur douleur.

Un effort tout particulier auprès des collaborateurs va être entrepris afin d'améliorer cet état de fait.

### Prise en charge de la douleur 2018



**65% de la cible.**

Une des pistes d'amélioration sera d'intensifier la formation continue interne sur ce thème.

Réussite de trois collaborateurs  
qui ont obtenu le titre  
d'ambulancier diplômé

• Anthony Bonzon, Mathieu Mercier et Christophe Pythoud

Deux jours de formation  
continue interne avec l'appui  
du SDIS d'Yverdon-les-Bains

- Risques liés aux véhicules à propulsion
- Risques chimiques lors d'intervention sanitaire

Total d'heures de formations  
du personnel

**3700**

Heures d'encadrement  
des étudiants externes

**5820**

**562**

jours d'encadrement  
de nos collaborateurs  
qui sont en formation  
post-diplôme

# Base d'Yverdon-les-Bains



Pour cette année 2018, les ambulanciers du CSU-nvb basés à Yverdon sont intervenus 2706 fois. Les interventions primaires de degré de gravité 1 ont été au nombre de 998. Ces chiffres sont presque semblables à ceux des années précédentes.

La construction de la nouvelle plateforme de l'héliport de l'hôpital a occasionné quelques gênes pour l'accessibilité de la rampe des urgences.

Une ouverture de projet a été faite en prévision du changement de véhicules prévu l'année suivante.

La mise en place de «La réa du samedi», qui, pour rappel, est une initiation gratuite et pour tous à la réanimation (premiers gestes), qui a lieu tous les samedis de 10h à 12h à la centrale d'ambulances, ne rencontre pas le succès espéré. Est-ce dû à une mauvaise communication, à un mauvais emplacement? Un groupe de travail sera créé en 2019 pour relancer ce projet.

Afin de promouvoir le numéro d'appel d'urgence 144, la Journée nationale du 144 a eu lieu le 14 avril 2018.

La centrale d'Yverdon a participé à cette manifestation en tenant un stand d'information et d'initiation à la réanimation à la place de l'Ancienne-Poste, à Yverdon.

Un exercice de haute envergure a été entrepris sous la responsabilité de la police pour l'animation du Comptoir d'Yverdon avec le CSU-nvb. Plusieurs camions des pompiers ainsi que trois patrouilles de police et la collaboration de la Rega ont permis la réussite de cette belle démonstration.

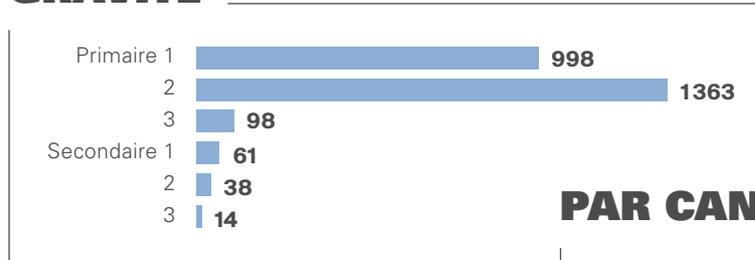
Tout au long de l'année, la direction a visité plusieurs lieux et entrepris plusieurs démarches auprès de la commune d'Yverdon en prévision de la délocalisation de la centrale actuelle qui ne s'intègre pas dans le projet d'agrandissement de l'hôpital d'Yverdon. Malheureusement, pour l'instant, aucune des possibilités envisagées n'a pu aboutir. Nous allons tout de même mettre à la disposition des collaborateurs deux conteneurs afin qu'ils puissent accéder à quatre chambres de garde.

## INTERVENTIONS

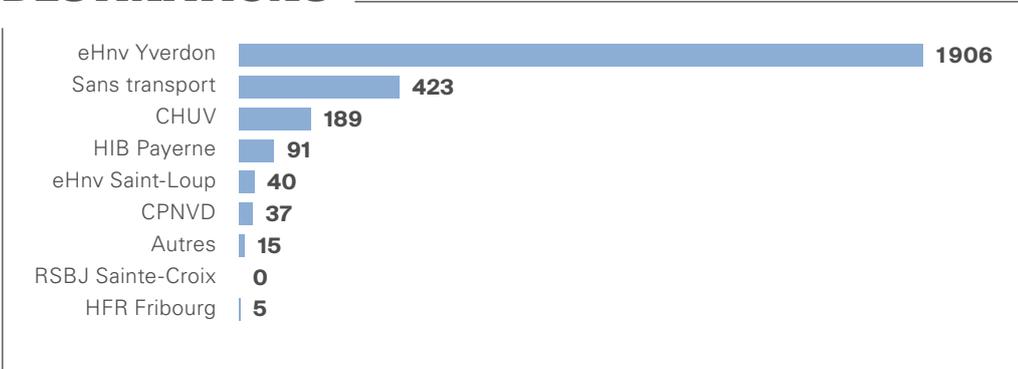
# 2706

**DONT 134**  
**DÉPLACEMENTS STRATÉGIQUES**

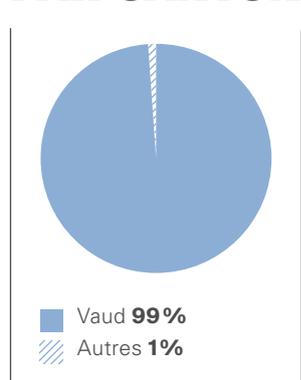
## GRAVITÉ



## DESTINATIONS



## PAR CANTON



# Base de Payerne



La centrale de Payerne a aussi participé à la Journée nationale du numéro d'appel d'urgence 144 en tenant un stand à Estavayer-le-Lac ainsi qu'à Fribourg en lien avec l'Association des ambulanciers fribourgeois.

Collaboration rapprochée avec le groupe d'intervention de la police cantonale fribourgeoise (GRIF)

Courant 2018, un projet de collaboration a été mis sur pied entre les services d'ambulances fribourgeoises, le SMUR et la police cantonale fribourgeoise. Le RES de la base payernoise a fait partie du groupe de travail piloté par l'OCS (organe de conduite sanitaire).

Cette collaboration consiste à apporter un soutien sanitaire au GRIF lors de ses interventions à risques.

Quatre ambulanciers du CSU-nvb ont été formés durant l'année pour intégrer ce groupe dénommé TAFOS (task force sanitaire). Pour pouvoir faire partie de ce groupe, il est indispensable d'être domicilié dans la région broyarde ou dans le canton de Fribourg.

En raison de la particularité de ce type d'interventions, une formation tactique (TECC) de base de deux jours doit être suivie par les intervenants ainsi que deux journées annuelles de formation continue annuelle. Ces dernières sont dispensées en collaboration avec le GRIF.

L'entrée en fonction de la TAFOS a eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

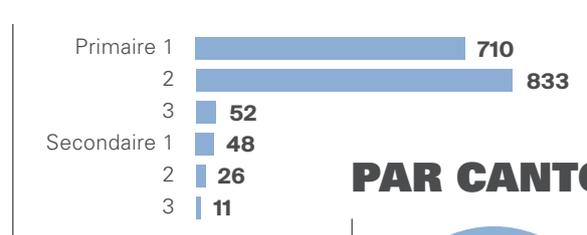
## INTERVENTIONS

# 1737

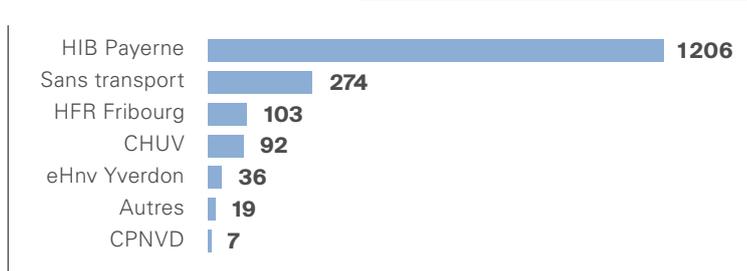
**DONT 57 DÉPLACEMENTS STRATÉGIQUES**



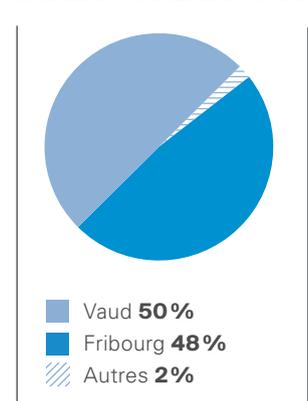
## GRAVITÉ



## DESTINATIONS



## PAR CANTON



# ACTIVITÉS



## Base de Saint-Loup



Après un pic en 2015, la tendance est aussi à la baisse pour la base de Saint-Loup.

Les déplacements stratégiques ne représentent que 9% des interventions. À savoir que ce sont plutôt les autres bases qui viennent en renfort sur le secteur de Saint-Loup. Le territoire couvert par cette base est assez grand et la destination de l'hôpital de Saint-Loup représente 449 (39%) courses. Cela veut dire que toutes les autres missions (sauf déplacements stratégiques) finissent dans un autre établissement, ce qui a pour conséquence une non-couverture du secteur pendant ce temps. Pour pallier ce manque, la centrale 144 enverra une ambulance d'une autre base ou d'un autre service à proximité de ce secteur.

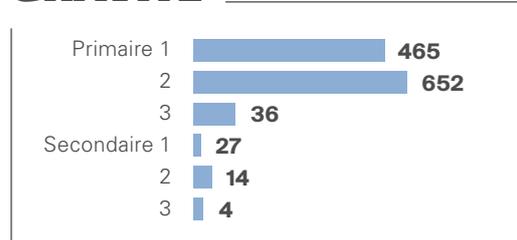
Aussi, les prestations de l'hôpital de Saint-Loup se modifient avec les années. En effet, le service de soins aigus a disparu pour laisser place à des soins continus. De plus, les prestations médicales et chirurgicales ont été restreintes. Cela a pour conséquence une diminution des entrées aux urgences via notre service d'ambulance, car certaines pathologies ne peuvent plus être prises en charge.

### INTERVENTIONS

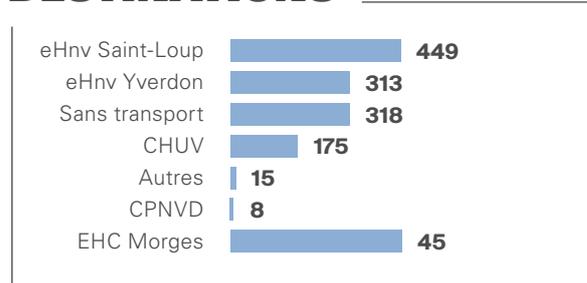
# 1323

**DONT 125 DÉPLACEMENTS STRATÉGIQUES**

### GRAVITÉ



### DESTINATIONS



# Base de Sainte-Croix



## INTERVENTIONS

# 611

**DONT 161  
DÉPLACEMENTS  
STRATÉGIQUES**

Au vu du total d'interventions, il serait facile de croire que les missions de la base de Sainte-Croix ont fortement augmenté. Il n'en est rien. Cela est simplement dû au fait que, dans ce total de missions, il y a plus de 160 « déplacements stratégiques ».

En finalité, les interventions primaires et secondaires représentent 450 missions.

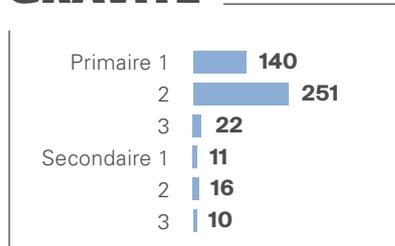
La mission de base du DisCup ayant changé des dernières années, les missions du service sont surtout les interventions primaires. Les transferts pour Sainte-Croix ne représentent plus que le 8% des interventions (hors déplacements stratégiques).

Quant aux déplacements stratégiques, ils représentent les 26% du total des missions pour la base de Sainte-Croix. Plus d'un quart des missions de cette base servent à soutenir le DisCup de plaine.

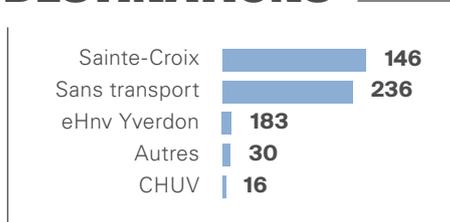
Dans le processus d'amélioration continue du service, il avait été évoqué, à un moment donné, de déplacer l'ambulance de Sainte-Croix En Chamard la nuit afin de renforcer l'équipe de nuit d'Yverdon.

Après de multiples discussions avec les autorités et le Service de la santé publique, le projet a abouti à rajouter à Yverdon une demi-équipe de nuit 18h-minuit pour 2019 et ainsi, éviter de « dégarnir » le Balcon du Jura de son équipe d'urgence.

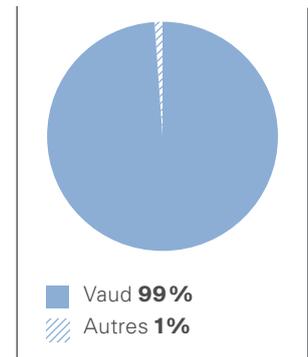
## GRAVITÉ



## DESTINATIONS



## PAR CANTON



# Base de la vallée de Joux

Les ambulanciers du CSU-nvb situés à L'Abbaye sont intervenus 564 fois, dont 198 interventions de priorité 1.

Ces chiffres confirment que la délocalisation de la centrale (du Sentier à L'Abbaye) effectuée en 2016 est une bonne stratégie, car nous constatons une légère augmentation des courses.

Des travaux importants au niveau du chauffage des garages ont été réalisés par la commune, propriétaire du bâtiment abritant l'espace du garage qui nous est dévolu, dans lequel nous trouvons également tout le matériel en stock pour le fonctionnement de l'ambulance, la pharmacie et le matériel de formation. Nous avons, au fil de l'hiver grandement apprécié cette amélioration. De plus, la commande de la porte du garage a été modifiée au profit d'une fermeture automatique temporisée.

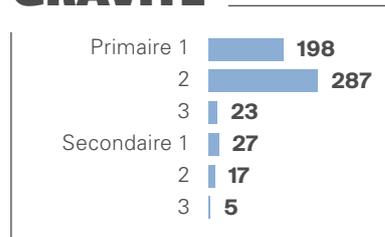
Chaque année l'école ES Asur organise une journée haute réalité dans le secteur de la Vallée. Le CSU-nvb y participe activement, et nous avons la chance de voir l'un de nos collaborateurs intervenir en qualité d'enseignant vacataire au sein de l'école. C'est lui qui gère l'ensemble de la journée avec les étudiants, les médecins REMU ainsi que le SMUR d'Yverdon. Ils vont directement chez les patients, s'occupent de l'entier de la prise en charge et acheminent le faux patient à l'hôpital, tout cela sous la supervision d'arbitres qui évaluent les prises en charge.

## INTERVENTIONS

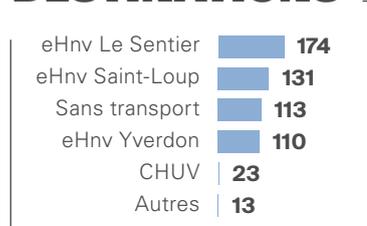
# 564

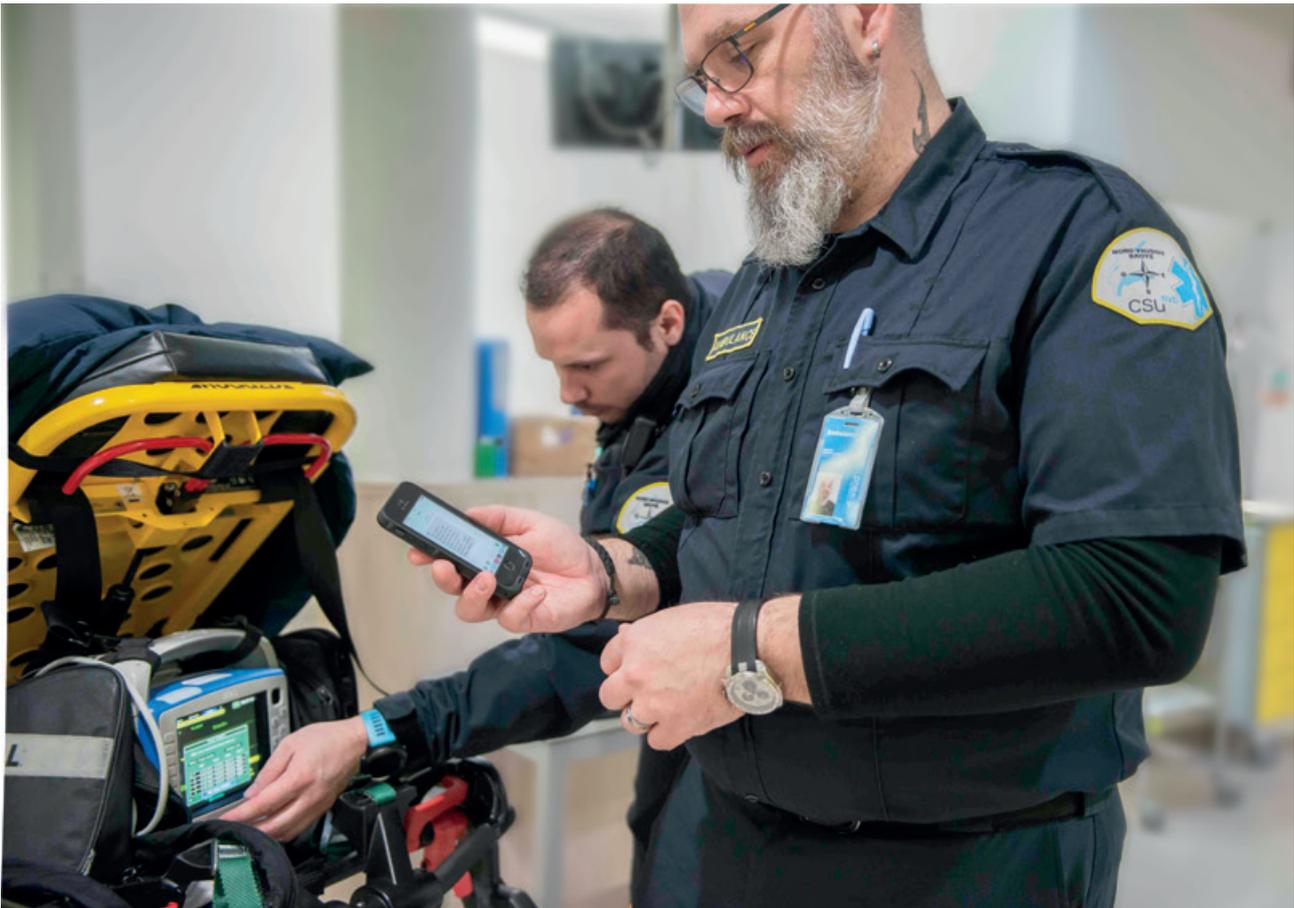
**DONT 7 DÉPLACEMENTS STRATÉGIQUES**

## GRAVITÉ



## DESTINATIONS





## Premiers répondants de Vallorbe – Ballaigues

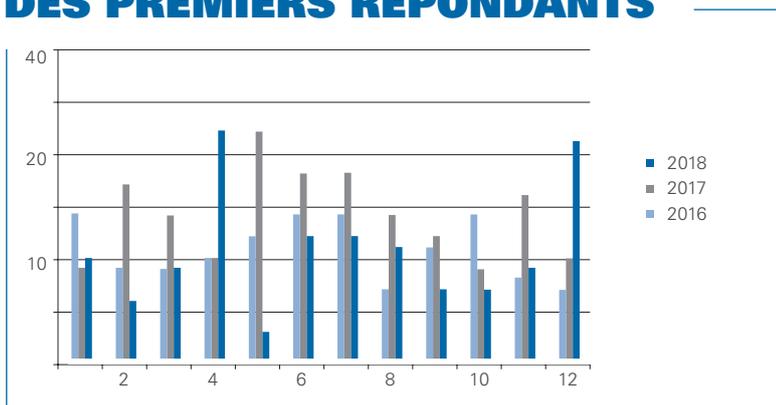
Durant l'année 2018 les premiers répondants (PR) sont intervenus à 129 reprises. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à l'année précédente.

L'équipe a été renforcée par l'engagement de deux personnes motivées. Ces dernières ne sont pas de trop, car, durant l'année, ce sont plus de 30% des plages horaires qui n'ont pas pu être couvertes.

Tous les PR ont suivi une formation spécifique à la prise de glycémie. Ainsi, avec l'accord du collège médical du CSU-nvb, ils sont maintenant autorisés à effectuer ce geste médical lorsque la prise en charge le nécessite.

Comme chaque année, nous remercions sincèrement ces collaborateurs pour leur investissement sans faille qui apporte une plus-value réelle au CSU-nvb.

## COMPARATIF DES INTERVENTIONS DES PREMIERS RÉPONDANTS



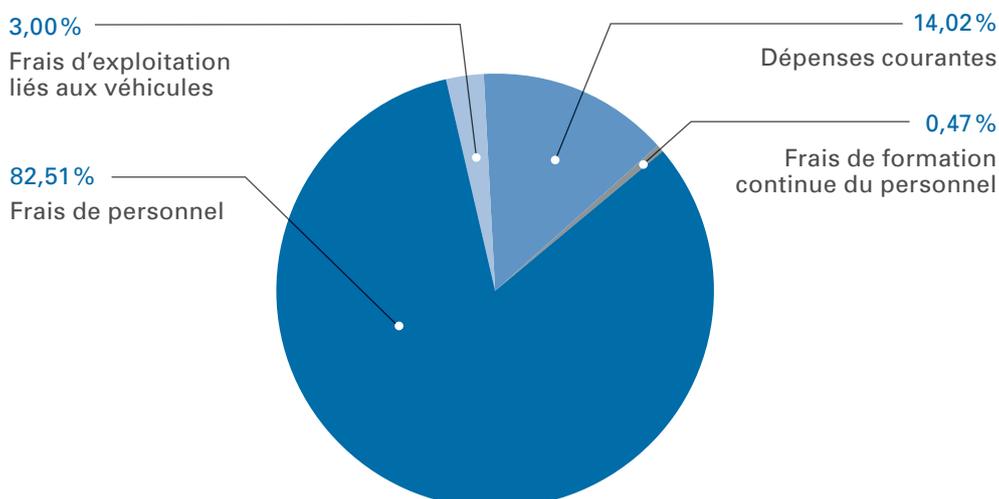
## Bilan au 31 décembre 2018

Actif	Montants en KCHF	Passif	Montants en KCHF
<b>Mobilisé</b>		<b>Fonds étrangers</b>	
Disponible	407	Court terme	1 329
Réalisable	1 921	Compte de régularisation	215
<b>Comptes de régularisation</b>	5	<b>Fonds propres</b>	789
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 333</b>	<b>Total de l'actif</b>	<b>2 333</b>

## Comptes de profits et pertes

	Montants en KCHF
<b>Charges et produits d'exploitation</b>	
Produits d'exploitation	9 227
Produits hors exploitation	27
Salaires et charges sociales	6 810
Autres charges d'exploitation	1 444
Charges d'exploitation	8 254
<b>Résultat d'exploitation de l'exercice sans les investissements</b>	<b>1 000</b>
<b>Résultat d'exploitation de l'exercice avec les investissements</b>	<b>1 000</b>
<b>Résultat de l'exercice avant affectation</b>	<b>1 000</b>
Correction subvention	-1 000
<b>Résultat de l'exercice après affectation</b>	<b>0</b>

## Répartition des coûts



BfB Fidam révision SA  
Y-PARC - Swiss Technopole  
Rue Galilée 15  
CH-1400 Yverdon-les-Bains

Téléphone +41 (0)21 641 46 46  
Téléfax +41 (0)21 641 46 40  
E-mail : contact@bfvd.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'assemblée générale de l'  
**Association Centre de secours et d'urgences  
du Nord vaudois et de la Broye (CSUNVB)**  
**Yverdon-les-Bains**



En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat et annexe) de l'Association Centre de secours et d'urgences du Nord vaudois et de la Broye (CSUNVB) pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 2 mai 2019

**BfB Fidam révision SA**



Vincent Vocat  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Samuel Jaccard  
Expert-réviseur agréé



## **Impressum**

**Coordination et rédaction** – CSU-nvb, Philippe Michel, Pascal Cotter,  
Laurent Pedroli, Damaris Bourgeois, Thierry Billieux, Galien Wolfer

**Conception et réalisation** – Synergies®/les ateliers de la communication

**Photographies** – Laurent Bailly

**Impression** – Artgraphic Cavin SA

© Toute reproduction totale ou partielle d'articles ou de photos par des tiers, sur quelque support que ce soit, est subordonnée à l'autorisation écrite du CSU-nvb.

